
Adresse des administrateurs et de l'agent national du district de Rethel (Ardennes) félicitant la Convention pour avoir écrasé les dictateurs, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs et de l'agent national du district de Rethel (Ardennes) félicitant la Convention pour avoir écrasé les dictateurs, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 372-373;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23025_t1_0372_0000_7

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Pères de la patrie, nous vous félicitons d'avoir déjoués les conspirateurs et les traîtres. Restés à votre poste; conservés l'attitude fière et imposante que vous avés prise.

Prennés les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour assurer nos conquêtes, et pour prévenir la trahison et le désordre dans nos armées.

Maintenés la paix dans l'intérieur de la République. Que vos yeux vigilans soient continuellement ouverts, sur les déserteurs étrangers, sur les prisonniers de guerre, sur les ennemis du peuple; mettés-les tous dans l'impuissance de nuire.

Nous, sentinelles de la liberté, nous surveillerons tout ce qui nous environne; elle triomphera, ou nous périrons avec elle.

BOUILLER (*mairie*), BIDAUD (*agent nat.*), SATELLE (*secrét.*), CHAUVET (*secrét.*), DARGAUD (*présid.*)

[et environ 60 autres signatures].

x

[*La sté popul. de Granville-la-Victoire* (1), à la *Conv.*; 15 therm. II] (2).

Un nouveau Cromvel veut s'élever sur les débris sanglants de la Convention nationale : ses projets sont pénétrés par l'activité de la surveillance; la prudence les déconcerte, une fermeté digne des premiers Romains fait arrêter l'audacieux conspirateur et ses lâches complices; leurs têtes, vouées à l'infâmie, tombent ignominieusement sous le glaive vengeur de la loi qui frappe sans remission les coupables : la République est sauvée. Grâce t'en soient rendues, Être suprême, qui veille sur les destinées de la France. Et vous, vertueux représentans d'un peuple souverain et libre, quelques fatiguants que soient vos pénibles travaux, soutenus par l'amour ardent de la patrie, restez au poste où sa confiance vous a placés, que vous remplissez si dignement.

Tels sont les vœux de la société populaire de Granville, elle y ajoute le serment de vivre libre ou de mourir, de conserver la République une et indivisible, de combattre les tyrans et de dénoncer tous les traîtres. Vive la République, vive la Convention !

POMPON (*commiss^{re}*), F^{rs} FOUGERAY (*présid.*), LEGALLOIS (*secrét.*), REGNAULD (*commiss^{re} rédacteur*), GARNIER (*commiss^{re}*) [et une signature illisible].

y

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Cires-lès-Mello* (3) aux représentans du peuple; s.d.] (4).

(1) Manche.

(2) C 315, pl. 1 264, p. 17; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 446; *Débats*, n° 688, 389. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l); *J. Univ.*, n° 1 722.

(3) District de Senlis, Oise.

(4) C 313, pl. 1 246, p. 22. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).

Si jamais nous avons dû des actions de reconnaissance à la Convention nationale, c'est dans cette circonstance où le courage de nos représentans, en sauvant la République, ne nous a pas même laissé le temps de nous effrayer sur les dangers qu'elle a courus; nous avons appris au même moment, et l'étendue de ses dangers, et les succès surprenands qui les ont faits évanouir; et, pénétrés à la fois d'étonnement et d'admiration, nous vous renouvelons les assurances de notre dévouement et de notre confiance absolue pour les sauveurs de la patrie, et joignons nos voix avec tous les bons républicains : vive la Convention nationale, vive la République, périssent les tyrans et la tyrannie !

PICARD (*off. mun.*), LARROZE (*off. mun.*), LEFEVRE (*notable*), PETIT (*mairie*), BORTHAUX (*notable*), GRANGE (*off. mun.*), TROUART (*agent nat.*), PIAT (*greffier*), BERT (*notable*).

z

[*La sté popul. et régénérée de Rethel-sur-Aisne* (1) à la *Conv.*; *Rethel-sur-Aisne*, 13 therm. II] (2).

Citoyens représentans,

Une horrible conspiration vient d'être détruite aussitôt que découverte; votre indomptable énergie et celle des citoyens de Paris, restés fidèles à la représentation nationale, ont encore une fois sauvé la patrie; grâces éternelles vous en soient rendues !

C'est dans les transports de l'enthousiasme, et au sein de la réunion la plus touchante, que nous vous exprimons toute notre vive reconnaissance, que nous jurons de vous être inviolablement unis à jamais, que nous jurons haine, exécration à tous les tirans.

Ces monstres ! ils ont été fulminés; la République est impérissable. Vive la convention ! S. et F.

LANDRAGIN le j^e (*présid.*), J.B. ARRACHART (*secrét.*).

a'

[*Les administrateurs et l'agent nat. du distr. de Rethel*, à la *conv.*; *Rethel*, 13 therm. II] (3).

Représentans,

Vous avez détruit les rois et les fédéralistes; vous venez d'écraser les dictateurs; ainsi périront tous les monstres; ainsi s'anéantiront devant vous toutes les factions qui tenteroient de s'élever au-dessus du peuple et de l'asservir.

Restez à votre poste, législateurs incorruptibles ! Achevez le bien que vous avez commencé; consolidez la liberté; donnez aux Français le

(1) Ardennes.

(2) C 315, pl. 1 246, p. 16. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).

(3) C 313, pl. 1 246, p. 21. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).

bonheur, et délivrez l'univers des tyrans et des scélérats qui l'infestent. Vive la République !

GUILLERY, CHENEUX, CHARTOGNE (*subst' de l'agent nat.*), GOULET, MONCLIN père, BERAUT.

b'

[*Les juge de paix et assesseurs de la comm. révol. de Tours (1), c^{on} de l'Est, à la Conv.; 13 therm. II](2).*

Représentants du peuple,

La preuve la plus éclatante que la puissance éternelle veille à la conservation et à l'affermissement de la liberté, est l'énergie et la sévérité que vous venez de montrer aux yeux de toute l'Europe vis-à-vis des traîtres et des ennemis de la République. Nous vous en félicitons. Continuez vos travaux, et la liberté sera impérissable. S. et F.

T. BAILLY (*assesseur*), THIBAUT (*j. de paix*), FOURNIER-VAUQUER (*assesseur*), AUGÉ fils aîné (*assesseur*), RIBOT (*assesseur*), BOUSQUET (*greffier*) [et une signature illisible].

c'

[*Les membres composant le tribunal criminel du départ' de la Dordogne aux représentans du peuple français; Périgueux, 16 therm. II](3).*

Citoyens représentans,

Un homme, ou plutôt un monstre indigne de ce nom, avait donc pu méditer la perte de la liberté, au milieu d'un peuple étonné de l'apparence des vertus qui couvrait sa scélératesse ! Un nouveau Cromvel avait donc projeté de nous ravir le fruit de 6 ans de travaux ! Son audacieuse ambition a donc pu lutter quelques instans contre la représentation nationale et lui montrer le crime dans toute sa noirceur !...

A peine revenus d'un coup si accablant pour des hommes vertueux et amis de leur patrie, nous nous empressons, fidèles représentans, de rendre à votre courage le juste tribut des actions de grâces qu'il mérite. C'est lui qui vous a fait braver les poignards de cette horde infâme; c'est lui qui vous a porté[s] à oublier votre propre sûreté, pour sauver le peuple français qui vous a si justement investi[s] de sa confiance; c'est lui qui ne vous abandonnera jamais, et qui sera toujours notre seul point de ralliement, en nous donnant l'exemple de toutes les vertus républicaines. Que de nouveaux traîtres, ou les complices de ceux dont les têtes viennent de tomber sous le glaive de la loi, projettent encore de renverser la République ! Qu'ils essayent encore d'élever un nouveau trône ! La liberté n'en paraîtra que plus belle en triomphant de leurs efforts impuissans. Eh !

Comment pourrait-elle périr avec des défenseurs tels que vous ?

Pour nous, fidèles au poste où nos concitoyens nous ont placé[s], fidèles aux lois émancipées, ou qui émaneront de vous, aussi impassibles qu'elles, nous ne cesserons de surveiller les intérêts de la patrie, et de faire tomber sous le glaive de la loi, autant qu'il pourra dépendre de nous, les têtes de ces monstres qui ont juré la perte de leur patrie.

Nous jurons l'unité et l'indivisibilité de la République; nous jurons une guerre éternelle aux tyrans, sous quelle forme qu'ils puissent se présenter. Nous jurons enfin la liberté ou la mort ! Vive la République !

M. D'ALBY (*présid.*), DUTERMES, DEBREGEAS (*accusateur public*), J. DUCRET, [une signature illisible.] et LAFUSTIERE (*greffier*).

d'

[*La sté popul., révolutionnaire et régénérée de Romorantin (1), à la Conv.; Romorantin, 16 therm. II](2).*

La France sera-t-elle toujours en but aux intrigues, à la trahison et aux factions ? Existera-t-il sans cesse, sur le sol de la liberté, des traîtres et des conspirateurs qui ont juré sa perte ? Non, braves représentans, le courage que vous avez constamment montré dans les dangers les plus imminens, l'énergie avec laquelle vous avez sçu confondre les monstres qui vouloient nous faire rentrer dans l'esclavage, l'ardeur qui vous anime continuellement dans vos glorieux travaux, et dont nous sentons tous les jours la douce influence, tout nous présage que la patrie, soutenue par vous, saura braver tous les orages. C'est dans cette confiance que les patriotes de Romorantin, réunis à la société régénérée, vous engagent à rester à votre poste, en vous assurant que tous sont prêts à couvrir de leurs corps les coups que des monstres voudroient vous porter, et qu'au premier signal du danger que vous pourriez courir, ils voleront à votre secours, le seul point de ralliement de tous les amis de la liberté et de l'égalité.

Vive la République ! Vive la Convention ! Périssent à jamais tous les traîtres !

TRIPOU (*présid.*), GEMON (*secrét.*).

e'

[*Les sans-culottes composant la sté popul. de Joucy (3) à la Conv.; Joucy, 15 therm. II](4).*

Législateurs,

Le patriotisme, comprimé depuis longtems par des manœuvres populicides, a enfin repris

(1) Loir-et-Cher.

(2) C 315, pl. 1 264, p. 14. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).

(3) Saône-et-Loire.

(4) C 315, pl. 1 264, p. 13. Mention dans *Bⁱⁿ*, 27 therm. (1^{er} suppl^l).

(1) Indre-et-Loire.

(2) C 313, pl. 1 246, p. 20. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).

(3) C 313, pl. 1 246, p. 19; *Bⁱⁿ*, 23 therm. (1^{er} suppl^l).